



Projet théâtral Suisse-Sénégal



L'Association De Cour à Jardin, organise un projet d'envergure, à savoir un échange culturel et théâtral entre 6 jeunes Suisses et 6 jeunes Sénégalais.

6 / 7

Fin de parcours pour le ski-lift du Mont-Cheseaux



Signe d'un changement d'époque, l'arrache-mitaine du Mont-Cheseaux appartient désormais aux souvenirs...

14 - 17

Nous sommes là pour vous
2

Démission du comité de la Société de Développement
3

La commune nous informe
4

Adieu Marius
5

Veveyse Musique Parade
Programme
8 / 9

26^{ème} Fête sur l'Alpage
Programme
9

Course aux oeufs
Programme
10

Recette printanière
11

Opération « Coup de balai »
Programme
12

Commission de l'Energie et de l'Environnement
Marché local à la Fête sur l'alpage 2018
13

Côté jardin
Le printemps est bientôt là !
18 / 19

Choeur d'hommes l'Avenir de Granges
Concerts annuels
20

**Le bureau communal**

Patricia Gabriel, Cristina Beaud et Christel Prélaz
021/ 947 41 73

Ouverture du guichet

Lundi 14h00 à 16h00
 Mercredi 16h00 à 18h00
 Jeudi 14h00 à 16h00

Permanence téléphonique

Pour vos appels, nous sommes à votre disposition toute la journée, du lundi au vendredi

Numéros d'urgence

Police 117
 Pompiers 118
 Ambulances 144



La Poste de Bossonnens
Tél. 0848 888 888
Fax 0844 888 888

e-mail : serviceclientele@poste.ch

Lundi au vendredi
 07h30-11h00 / 14h00-18h00
 Samedi 08h30-11h00

**Messe à la Chapelle**

Deuxième vendredi du mois à 18h00

Déchetterie au Grivaz - Palézieux

Lundi (pour les entreprises uniquement) 13h00-15h00
 Mercredi (pour les privés) 14h30-19h15
 Samedi (pour les privés) 08h00-11h45

**Nos sociétés locales****La Société de Développement (SDG)**

Nathaniel Girard
079 662 70 31 (soir)
 www.granges.org

Les Aînés

Anne-Marie Emonet (Poupette)
021 907 80 80

La Jeunesse

Anouk Vienne
076 407 99 65
 www.jeunessedegranges.ch

Chœur d'hommes « L'Avenir »

Jean-Philippe Thiran
079 286 81 43
 www.avenir-granges.org

Association pour la défense des Intérêts de la Chapelle de Granges

François Jordil
021 947 42 88

« TiThaï » Cuisine thaïlandaise artisanale

Libre-service 24h/24, 7j/7
 Rte du Prey 55
021 946 35 28

www.tithai.ch – info@tithai.ch

La Pharmacie d'Attalens

Valéry Braun
021 947 47 37

Lundi à
 Vendredi 08h15-12h00 / 13h30-18h30
 Samedi 08h15-12h00

**Le Restaurant « La Croix Blanche »**

Nuno Fernandes
021 947 59 85
 lacroixblanche@hotmail.com

Lundi Fermé
 Mardi 09h00-24h00
 Mercredi 09h00-24h00
 Jeudi 09h00-24h00
 Vendredi 09h00-24h00
 Samedi 10h00-24h00
 Dimanche 10h00-16h00

« Evasion » Coiffure

Corinne Vienne / Rte du Prey 27
021 947 58 68

Sur rendez-vous.

« La Mèche d'Ange » Coiffure

Aurélié Bussard / Rte de Palézieux 10
076 439 80 01

Ouvert le jeudi, vendredi et samedi
 Atteignable du mardi au samedi



Contact

Si vous désirez faire paraître un article ou insérer une annonce publicitaire, veuillez prendre contact avec :

Gino Blommaert au :
079 / 273 30 79

Nathaniel Girard au :
079 / 798 14 44

ou à l'adresse mail :
info@granges.org

Annonces

Le prix est de CHF 50,- pour une annonce publicitaire commerciale. Par contre, c'est gratuit pour une manifestation.

Rédaction

Jane et Grégoire Demaurex
jane.demaurex@bluewin.ch

Mise en page

Fabiola Wunderlin
fwunderlin@thinkweb.ch

Prochaine édition

Le délai de réception des articles et des annonces pour la prochaine édition est le
27 avril 2019

Editorial

Vous tenez entre vos mains ce qui pourrait bien être la dernière édition de notre journal. En effet, le comité de la SDG démissionnera à la prochaine assemblée générale comme vous pouvez le lire ci-dessous.

Y aura-t-il encore les décorations de Noël ou la décoration florale en été ? Y a-t-il encore un avenir pour la fête à l'Alpage ou la nuit du vin cuit et le marché de la bénichon ? Dommage pour les enfants qui ne pourront plus se défouler à la mini-disco ou rencontrer le Saint-Nicolas. Pour les plus grands, plus d'apéro après la messe de Saint-Nicolas, de toute manière l'alcool est mauvais pour la santé... Pour le piquetage des sentiers raquettes et les sorties raquettes-raclettes au clair de lune avec nos amis du ski-club, les coups de main lors de la Veveyse Musique Parade, le coup de balai ou le bar de la Jeunesse : désolés, chers collègues, ce fut un plaisir !

Est-ce vraiment ce que nous voulons ? Ou reste-t-il une lueur d'espoir qu'une nouvelle équipe se forme, avec un tout nouveau programme, une autre organisation, ... ?

C'est à nous, à vous, d'en décider et de faire la différence.

Démission du comité de la SDG

Comme déjà évoqué à plusieurs reprises, cela fait plusieurs années que le nombre de nouveaux membres prêts à s'investir dans le comité est inférieur aux départs. Il y a six ans, nous comptions neuf membres au comité. Ce nombre a progressivement baissé à six membres actuellement.

Pour la prochaine assemblée générale, Johanna Faust et Marion Konrad ont présenté leur démission.

Notre président, Nathaniel Girard, a déménagé dans la région de Lausanne. D'une part pour des raisons pratiques liées à la distance, et d'autre part vis-à-vis de nos statuts qui exigent que le président soit légalement domicilié dans le rayon d'action de notre société, Nathaniel a décidé de céder sa place de président.

Selon nos statuts, en tant que vice-présidente, Michèle Hunziker obtiendrait toutes les attributions du président. Michèle nous a informés qu'elle ne souhaite pas prendre cette responsabilité de manière prolongée, car c'est incompatible avec son emploi du temps actuel. Par conséquent, Michèle démissionnera de son poste de vice-présidente.

Gino Blommaert a fait part de son souhait de remettre ses responsabilités de caissier de la SDG. Depuis 5 éditions, Gino coordonne également les parutions du Granges.org et aimerait se concentrer sur cette activité. Voilà pourquoi la remise du rôle de caissier devient inéluctable.

Avec les départs confirmés, le comité serait réduit à 3-4 membres, sans président, sans vice-président, sans secrétaire et sans caissier. Dans cet état, la SDG n'est plus en mesure de fonctionner correctement.

Après discussion, le comité de la SDG estime qu'une remise en question totale est nécessaire. Dans cette optique, le comité actuel a décidé unanimement de démissionner collectivement. Nous espérons que cela provoquera une prise de conscience et une réflexion de fond sur l'avenir de notre société, si avenir il y a...

Si vous voulez réagir, nous sommes encore joignables par e-mail à info@granges.org ou au numéro de téléphone 079 156 64 71.

Le comité de la SDG





Concept des premiers répondants

Une cinquantaine de personnes ont répondu à l'invitation du Conseil communal et ont participé à la séance d'information concernant l'utilisation du défibrillateur. A l'issue de cette séance, qui fut très appréciée, des participants ont fait part de leur intérêt pour suivre le cours dans le but de devenir « premiers répondants ».

Au vu de ce fort intérêt, le Conseil communal a décidé de prendre en charge les frais relatifs à cette formation. Dès lors, les personnes intéressées à suivre le cours sont priées de s'inscrire par mail à :

admin@granges-veveysse.ch en mentionnant nom et prénom ou par téléphone au 021 / 947 41 73, jusqu'au 15 mars 2019. La date du cours sera communiquée ultérieurement aux personnes inscrites.

Gestion des déchets – Elimination des couches-culottes

Nous vous rappelons que les couches-culottes peuvent être mises dans des sacs transparents, sans avoir besoin de coller une vignette. Ces sacs transparents sont ensuite déposés dans les containers situés à Granges.

Déchetterie du Grivaz – Jours de fermeture 2019

La déchetterie sera fermée les jours suivants :

- * Lundi 22 avril 2019 (lundi de Pâques)
- * Lundi 10 juin 2019 (lundi de Pentecôte)
- * Lundi 16 septembre 2019 (lundi du Jeûne)
- * Mercredi 25 décembre 2019
- * Mercredi 1er janvier 2020

Le samedi de Pâques (20 avril 2019), la déchetterie sera ouverte. En dehors de ces dates, l'horaire reste inchangé.

Pro Senectute – Service de déclaration d'impôt

La période fiscale va bientôt commencer. La mission de Pro Senectute est d'apporter une aide aux seniors et propose un service de déclaration d'impôt. Le service a débuté le 28 janvier et prendra fin le 12 avril 2019.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Pro Senectute au 026 / 347 12 92 de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h00.

Agence AVS

Nous rappelons aux personnes concernées durant l'année par l'AVS, qu'une demande de rente vieillesse doit être complétée au minimum 3 mois avant de toucher une rente. Si l'un des conjoints est déjà au bénéficiaire d'une rente, la demande doit être également présentée pour l'autre conjoint. Les personnes passant du statut d'employé à indépendant doivent compléter le questionnaire pour personnes exerçant une activité lucrative indépendante. Les personnes qui n'exercent pas d'activité lucrative (notamment les étudiant(e)s, les invalides, les malades, les personnes préretraitées, veufs ou veuves, etc..) doivent régler une cotisation minimale dès le 1er janvier de l'année qui suit celle au cours de laquelle elles accomplissent leur 20ème année et jusqu'à 65 ans pour les hommes et 64 ans pour les femmes. Les formulaires peuvent être obtenus au bureau communal ou sur le site de la Caisse cantonale de compensation : <https://www.caisseavsfr.ch/>.

Informations sur les impôts pour les jeunes

Le site internet www.impots-easy.ch a pour objectif d'informer les adolescents sur le thème de la fiscalité. Tôt ou tard, les jeunes sont confrontés à leur première déclaration d'impôt. Pour beaucoup, ça n'est pas si simple et cela se comprend. Sur le site web, les jeunes peuvent se confronter directement au thème de la fiscalité. Les pages d'information expliquent la problématique complexe des impôts d'une façon simple. Les jeunes peuvent évaluer ce qu'ils auront appris au moyen de contrôles de connaissances. Pour diminuer l'appréhension et la retenue envers les impôts, les jeunes peuvent remplir de manière interactive et ludique une déclaration d'impôts.

Croix-Rouge – Aide aux proches

Le service « Aide aux proches » est là pour soulager les proches en les remplaçant auprès de la personne âgée/malade. Des auxiliaires de santé CRS, spécialement formés, s'occupent de la personne à son domicile et veillent à son bien-être et sa sécurité. La permanence téléphonique 026 / 347 39 79 répond tous les matins aux questions des proches en lien avec la prise en charge d'une personne malade et/ou âgée à domicile.

Le Conseil communal



Adieu Marius...

C'est avec émotion que nous prenons congé de l'âne Marius, qui a rejoint le paradis des animaux le 23 novembre dernier.

Pendant plus de 10 ans, il était fidèle au poste pour accompagner Saint-Nicolas en route vers la salle communale.

Nombreux sont les petits enfants de Granges qui ont regardé avec enthousiasme l'âne Marius et ses camarades alpagas, chèvres, ânesses... dans le parc d'animaux chez Louis et Christiane ou encore à la Fête sur l'Alpage.

Nous profitons de cette occasion pour remercier Louis et Christiane de nous offrir cette petite halte et d'embellir notre village avec des décorations variant au fil des saisons !



Projet théâtral Suisse-Sénégal de l'association De Cour à Jardin

Retour sur le voyage au Sénégal, par Mathilde Demierre et Aurore Devez



Le lendemain, nous nous sommes rendus à la réserve de Bandia. Nous avons pu voir des girafes, des Zcrocodiles, des antilopes, etc. L'après-midi, nous sommes allés au lac rose, réputé pour la couleur de son eau.

Ce fut une grosse journée, nous avons mangé seulement à 15h30 ! On a ensuite fait une balade à cheval ou à dromadaire. Nos correspondants étaient contents car ils n'en n'avaient jamais fait !

L'Association De Cour à Jardin, située à Attalens et présidée par Vanessa Lopez, organise en cette année scolaire 2018-2019 un projet d'envergure, à savoir un échange culturel et théâtral entre 6 jeunes Suisses et 6 jeunes Sénégalais. La première partie du projet a déjà eu lieu, étant donné que la délégation suisse est partie du 26 décembre 2018 au 6 janvier 2019 à Dakar pour faire connaissance avec les Sénégalais, participer à des ateliers et des activités culturelles et surtout pour jouer au théâtre national Daniel Sorano un conte, « L'Arbre de la Discorde », écrit exprès pour l'occasion, mêlant les cultures suisse et sénégalaise. Parmi les 6 jeunes Suisses, deux habitantes de Granges, Mathilde Demierre et Aurore Devez, vous racontent ce qu'elles ont retenu du voyage, ainsi que leurs impressions :

« Nous sommes partis au Sénégal pour un échange culturel et théâtral durant les vacances de Noël. Nous nous sommes envolés le 26 décembre et nous avons fait une courte escale à Madrid. Le 27 décembre, nous sommes finalement arrivés à Dakar après plusieurs complications avec notre vol entre Madrid et Dakar, quelle aventure ! Nos correspondants et d'autres comédiens nous ont accueilli chaleureusement à l'aéroport de Dakar. Nous sommes ensuite allés en bus à l'école David Diop Mendès où nous allions répéter et dormir toute la semaine. Nous avons rapidement créé des liens avec nos correspondants, et nous avons même chanté ensemble durant tout le trajet en bus.

Pour nous rafraîchir, nous sommes allés à la piscine.

Le soir, nous mangions en général vers 21h-22h. Les repas étaient bien différents de la Suisse car nous mangions tous assis sur un drap autour d'un plat commun.

Le 29 janvier, un gros programme nous attendait, car nous avons eu une répétition de théâtre le matin entre 9h et 12h et nous sommes allés ensuite dans la famille de nos correspondants pour manger et passer du temps avec leur famille.

Nous avons repris les répétitions de 17h à 20h.

Le 30 janvier fut une journée remplie d'émotions car nous sommes allés avec nos correspondants sénégalais sur l'île de Gorée (l'île des esclaves). Nous avons découvert comment les esclaves étaient traités avant de partir pour l'Amérique... Puis, nous sommes allés visiter le théâtre Sorano où nous allions jouer. Le lendemain, nous avons fait un atelier de peinture avec Dave, un artiste. Nous avons travaillé une technique typiquement sénégalaise avec du sable. Nous avons ensuite répété tout l'après-midi. Puis, pour le nouvel an, nous avons mis de la musique et avons dansé.





Le 1er janvier, nous sommes allés faire un atelier de danse. C'était super bien car on dansait dans le sable, accompagnés par des musiciens avec leurs djembés. Puis nous avons continué à répéter en plein air, mais cette fois dans les décors !

Le 2 janvier, les Sénégalais avaient la rentrée scolaire et nous les avons accompagnés dans leur classe pour nous rendre compte de la réalité sur place. Dans l'après-midi, nous nous sommes rendus au marché de Sicap Mbao et le lendemain, nous avons eu une journée de répétition.

Le 4 janvier, nous avons joué devant 1200 personnes sur la scène du théâtre national Daniel Sorano. C'était très impressionnant pour nous de jouer devant autant de monde, et d'avoir un accueil si enthousiaste ! Puis le 5 janvier, nous avons dit au revoir à tout le monde : nous avons beaucoup pleuré ! Nous avons repris l'avion, fait une escale à Barcelone et nous sommes arrivés en Suisse ».

Les deux ados vous livrent maintenant leurs impressions et ce qui les a marqués.

Aurore : « J'ai trouvé que la notion de temps est très différente là-bas. En effet, les Sénégalais ne sont jamais à l'heure, alors qu'en Suisse, nous sommes plutôt ponctuels ! J'ai été surprise également par les horaires des repas, car on mange très tard au Sénégal. Quant à la nourriture, elle est principalement constituée de riz, de poulet et de poisson. »

Mathilde : « J'ai énormément apprécié le climat, qui était magique ! Il faisait chaud la journée et tiède le soir, alors qu'en Suisse c'était l'hiver ! Cependant, les Sénégalais sont plutôt frileux car ils ont froid à partir de 20 degrés, je me demande ce qu'ils vont ressentir en venant en Suisse. J'ai été principalement surprise par la pollution ! Elle est partout, il n'y a pas de poubelles, si bien que les déchets finissent au sol ou dans l'océan ».



Suite du projet

Le comité de l'Association De Cour à Jardin et les jeunes qui participent au projet sont en train de concocter un joli programme pour la venue des Sénégalais en Suisse du 20 avril au 30 avril 2019 environ. Nous voulons leur faire goûter quelques plats typiques, et leur faire découvrir quelques attractions de notre belle région (Château de Chillon, musée Chaplin, etc.), tout en répétant le conte « L'Arbre de la Discorde ». En effet, le point culminant de leur venue sera deux représentations de ce conte à l'aula du Cycle d'Orientation de Bulle les 27-28 avril 2019, avec à chaque fois une première partie mettant en avant la tradition suisse. Les réservations seront ouvertes début mars sur le site Internet de l'Association.

Mathilde Demierre et Aurore Deveze, Granges

Les autres jeunes participants viennent tous de la Veveyse : Corentin Pfister (Attalens), Noumina Bouchard (Bossonnens), Solène Praz (Attalens), Célia Fellmann (Remaufens), et les accompagnants du voyage étaient Vanessa Lopez, Arnaud Pittet, Chantal Demierre et Anne-Flore Deveze



« Venez nombreux nous soutenir, nous avons besoin de vous pour mener à bien ce grand projet, que nous sommes très fiers de vous présenter à Bulle les 27 et 28 avril ! »

www.decourajardin.jimdo.com



BAL après la soirée

Sous cantine chauffée - Bus navette - Ambiance - Boissons - Petite restauration - Tombola

Renseignements : tél. 079 569 20 43

ENTRÉE GRATUITE



Chers Amis de la Musique Populaire,

Chaque année, Veveyse Musique Parade vous propose fin mai début juin une soirée riche en musique populaire.

Cette année, année de la 20e, la soirée aura lieu le samedi 25 mai au Restaurant de la Croix-Blanche à Granges (Veveyse). De nombreux groupes vous feront partager leur passion de la musique dans une ambiance conviviale.

Mais comme toute manifestation occasionne des frais, nous sommes toujours à la recherche de fonds.

Aussi, il vous est possible de devenir membre sympathisant en versant un montant de Fr. 30.- ou plus.

CCP 17-49-3 - Veveyse Musique Parade - Ch. de la Diey 2 - 1614 Granges (Veveyse)

IBAN: CH40 0076 8250 1026 8340 0 - Banque Cantonale Fribourg

En tant qu'entreprise, vous pouvez également nous contacter pour insérer une annonce dans le livret de fête à l'adresse suivante:

Veveyse Musique Parade, Alphonse Rossier, 1614 Granges (Veveyse)

Mobile 079 569 20 43 - E-mail: alphonse.rossier@bluewin.ch

Nous vous remercions d'avance de votre soutien et nous nous réjouissons de vous rencontrer lors de notre prochaine soirée.



Alphonse Rossier
Organisateur

26^{ème}

FETE SUR L'ALPAGE

5, 6 et 7 septembre 2019

Judi soir : match aux cartes

Vendredi soir : souper concert

Samedi : animations diverses

Organisation : Jeunesse de Granges et Chœur d'hommes l'Avenir



Course aux Oeufs à Granges

De nombreux prix à gagner !

Lundi 22 avril 2019
derrière le Café de la Croix-Blanche

Inscriptions à la course dès 11h00 !

11h30 : visite du Lapin Max

14h00 : début de la course

17h00 : résultats

Tous les participants se munissent d'un panier

Chasse aux Oeufs:

plus de **1000** oeufs dont

4 oeufs d'OR !

2 Parcours possibles
en fonction de l'âge

Restauration

Animations diverses



Les transports publics
sont disponibles

www.jeunessedegranges.ch





Les plantes sauvages comestibles du printemps

Le printemps est là ! La nature se réveille. En attendant les premières récoltes de jardin, la nature nous offre déjà généreusement une grande variété de plantes sauvages comestibles. Anti-oxydantes, pleines de vitamines et d'oligo-éléments, ces tendres pousses sont aussi un vrai régal. Reste à savoir les connaître et les identifier ! On compte parmi ces plantes : dents de lion, orties, rampons, aegopodes, pâquerettes, pensées, houblons, et bien sûr l'ail des ours ! Des recettes les plus simples aux plats les plus raffinés, nous pouvons concocter des plats sains et rapides ou créer des menus gourmands et équilibrés avec ces merveilles de la nature, par exemple en salades, soupes, sautés, risottos, etc. Voici ma recette de pesto d'ail des ours, devenue un incontournable de ma cuisine de printemps.



Pesto à l'ail des ours Pour 4 boccoux de 150 g

Ingrédients : 100 g d'ail des ours, 5 dl d'huile d'olive, 50 g de pignons grillés, 100 g de parmesan, 1 petit citron pressé, 1 cuillère à café de sel, poivre

Dans un récipient profond, mixer le tout avec un robot ménager, goûter et rectifier l'assaisonnement selon votre goût.

A Noter : *Le pesto accompagne bien les plats de pâtes, les viandes grillées, les poissons et fruits de mer poêlés ainsi que l'apéritif (comme tapenade). Conservé dans un pot hermétique, il se garde bien 6-8 semaines dans frigo.*

Recette et photos: Jane Demaurex



Veuillez respecter à bien identifier les plantes sauvages comestibles avant de les consommer ! Ne pas confondre l'ail des ours avec les colchiques, par exemple.



Opération « Coup de balai »

le samedi 13 avril 2019



Pour la 7^{ème} année, la commune de Granges, au travers de sa Commission de l'Énergie et de l'Environnement, vous invite à participer à l'initiative « **coup de balai** ». Cette action permet à tous ceux qui le souhaitent, adultes et enfants, de se regrouper le temps d'une matinée pour améliorer l'environnement, le tout dans une ambiance détendue.

Cette année, cette manifestation se déroulera durant la matinée du **samedi 13 avril**. Nous vous invitons à en noter d'ores et déjà la date. Les détails vous seront communiqués par tout ménage dans quelques semaines.

Coup de balai des enfants

A noter que quelques jours avant, **le jeudi 11 avril**, se déroulera le *coup de balai des enfants* : durant cette journée, les enfants de l'école primaire d'Attalens seront répartis par groupes, mélangeant les degrés Harnos, pour participer au nettoyage des chemins à Attalens et Tatroz. Une initiative du Conseil des parents d'élèves du cercle scolaire Attalens-Granges, organisée par notre Commission de l'Énergie et de l'Environnement, avec le soutien de la Commission d'Attalens et de la direction de l'École.



Information de votre Commission de l'Énergie et de l'Environnement

Retour sur le marché des produits du terroir lors de la fête sur l'alpage 2018

Alors que nous sommes à présent au cœur de l'hiver, nous vous proposons un petit retour en arrière, pour nous remémorer la magnifique fête sur l'Alpage 2018, organisée cette année par l'ensemble des sociétés du village.

Et votre Commission de l'Énergie et de l'Environnement y a également pris part, puisque nous avons, en collaboration avec nos Commissions sœurs d'Attalens et de Bossonnens, organisé le marché des produits du terroir que vous avez pu découvrir le samedi 8 septembre 2018.



L'idée était de rassembler sur notre magnifique alpage la majorité des producteurs artisanaux de produits agro-alimentaires actifs dans un rayon de quelques kilomètres, afin de mieux vous les faire connaître. Et ce fut un beau succès, puisque pas moins de 17 producteurs ont répondu favorablement à notre invitation. Nous vous en donnons la liste ci-dessous, afin que vous puissiez continuer à profiter de leurs produits.

A noter que sur la base de cette liste, les trois communes de Granges, Attalens et Bossonnens ont décidé de créer et de maintenir une liste, potentiellement plus large, des producteurs locaux. Vous en trouverez la version actuelle, régulièrement mise à jour, sur le site web de la commune, sous <http://www.granges-veveysse.ch/producteurs-locaux/>.

Si vous êtes producteur local, ne figurez pas sur cette liste et souhaitez y apparaître, n'hésitez pas à contacter l'administration communale.

Pour la Commission de l'Énergie et de l'Environnement
Jean-Philippe Thiran

LISTE DE PRODUCTEURS LOCAUX - FETE SUR L'ALPAGE 2018				
Exploitation	Produits	Adresse	Téléphone	Site web
Domaine de Crévy Daniel et Guillaume Savoy	Produits bio: huile de caméline, fromage à raclette, vin cuit et sirop, liqueur de prune, eaux-de-vie, jus de pomme, lait, œufs, potirons, courges	Chemin de Crevel 4 1616 Attalens	021 947 45 31	https://www.domainedecrevy.ch
Perroud Frères Daniel et Jean-Bernard Perroud	Seif fruits et légumes	Route de Rombuet 148 1616 Attalens	021 947 42 41 079 664 81 92	https://www.seiffruitsperroud.ch
Maëva Traiteur Valérie Varon	Cuisine colorée gustative et nutritive : Snacks déshydratée, tartines apéritives, apéritifs dînatoires midi ou soir, cadeaux d'affaires gourmands	Planche-à-Troupet 10 1616 Attalens	079 256 42 42	www.mahaheartfood.ch www.facebook.com/maevatraiteur
Antoine Grangier	Salami de mouton, poulets fermiers, merguez	Route de Bossonnens 7 1616 Attalens	079 300 83 48	
Jacqy Monnard	Gruyère ACP	Route de Rombuet 174 1616 Attalens	021 947 49 59	
Pain de la Ferme Corinna Savoy	Pain et boulangerie	Chemin de la Goletta 17 1615 Bossonnens	021 947 40 53	
Boss'Beer SA Marcel et Béatrix Wenger	Bière artisanale	Route de l'Industrie 36 1615 Bossonnens	021 947 36 36	http://bossbeer.ch
Clément Nunez et Steve Gabriel	Vin cuit 100% poire	Chemin de Puidoux 4 1614 Granges	079 480 26 29	
Les apiculteurs de Granges Jean-Pierre Dorthe Alphonse Gabriel Rémi Descombes Steve Pégulron Jean-Philippe Thiran	Miel	Route d'Attalens 28 Bois-de-Ban 30 Chemin de la Cuvigne 10 Chemin du Clos-Derrey 16 Route de la Léchère 10 1614 Granges		
Flore Binggeli	Fromage de chèvre	Ch. de Beuregard 9 1614 Granges	079 594 24 11	
Raphael Van Singer	Fromages de chèvres et légumes	Hameau des Indevs 2 1613 Maraçon		www.lasolide.ch
Ferme la Solide Delphine Girod-Vallotton	Légumes, fleurs cultivées, savon 100% naturel (artisanat)	Ch. de la Gay 23, CP 13 1801 Le Mont Pélerin	079 376 78 97	
Les gourmandises de la Ruette Céline Dovat	Buffet apéritif, petits déjeuners	Chemin de la Ruette 3 1607 Palézieux-Village	021 907 80 94	www.facebook.com/lesgourmandisesdelaruette www.facebook.com/lesescargotsdelaruette
Heidi Sarlandie	Tomme de vache et de chèvre	Chemin du Mont 39 1617 Remaufens	077 473 76 05	
Vincent Sonny	Boucherie de campagne	La Dausaz 3 1607 Les Tavernes	078 891 59 14	
Lumière des Champs Nathalie Christe et Flore Binggeli	Agriculture contractuelle de proximité, panier	Boulevard Plumhof 6 p.a. Alain Raymond 1800 Vevey	079 705 88 87	http://www.lumiere-des-champs.ch/

Fin de parcours pour le ski-lift du Mont-Cheseaux

Signe d'un changement d'époque, l'arrache-mitaine du Mont-Cheseaux appartient désormais aux souvenirs des générations de skieurs qui y ont fourbi leurs premières armes. Pendant plusieurs décennies, concours pour enfants et autres compétitions régionales nocturnes ont animé les hivers de la Basse-Veveysse. Retour sur cette belle épopée avec l'infatigable et passionné animateur du Ski-club Mont-Cheseaux à l'origine du ski-lift du même nom, Jean-Paul Perroud.

Dans l'ère du temps...

La neige se fait de plus en plus rare dans notre région. Tout comme celui de Semsales vingt ans plus tôt, le ski-lift du Mont-Cheseaux ne sera plus réactivé : cette fois c'est définitif ! Outre la météo, les conditions de renouvellement des concessions, les questions d'assurance et de responsabilité ne rendaient plus possible le maintien de ces infrastructures de basse altitude. A l'heure où des stations comme Charmey envisagent le démantèlement des remontées mécaniques et une revalorisation de leurs sites naturels pour la pratique du ski de randonnées et des raquettes, le Ski-Club Mont-Cheseaux est en phase avec son époque. Il ne s'agit plus de lutter contre la nature, mais d'œuvrer avec elle pour le maintien d'activités récréatives et sportives !

Fini ainsi les rêves de ski-lift depuis le sommet du Mont-Cheseaux ou de télésiège sur le Niremont, envisagés à l'époque. Place aux raquettes et à leurs exigences réduites en termes de quantité de neige ! C'est d'ailleurs avec cette vision qu'il y a plus de vingt ans, Jean-Paul et son ami Alphonse Gabriel envisageaient déjà la reconversion de la piste de ski du Mont-Cheseaux alors qu'il créait les sentiers raquettes du Mont-Pélerin. Point de départ de celui-ci, la cabane du Ski-club résonne toutefois encore pour beaucoup de monde comme le haut-lieu de compétitions populaires pour enfants et de slaloms parallèles en nocturne...



L'installation du ski-lift

« Au début, c'était l'idée de deux-trois copains ». Les yeux de Jean-Paul s'illuminent. Il poursuit : « Il y a 50 ans, il y avait encore bien de la neige. On a d'abord opté pour une pente du côté Palézieux de Granges. Pour des raisons d'accès et de parking, on a finalement choisi le Bois-de-Ban ». On est en 1971, le jeune Jean-Paul Perroud, ses amis Alphonse Gabriel, Alfred Monnard, Marcel Vauthey et d'autres copains approchent la commune et les propriétaires du pâturage du lieu. Les négociations aboutissent : une servitude est constituée en faveur du Ski-Club de Bossonnens.

Comme tout mordu du coin né durant la guerre ou juste après, Jean-Paul apprend à skier sur les flancs du Mont-Cheseaux qu'il dévale du haut en bas et à travers champs jusqu'au Marais ou jusqu'au centre de Granges. « Côté Bois-de-Ban, il y avait déjà une piste qui partait du sommet du Mont-Cheseaux et qu'on remontait skis aux pieds. Ceci permettait de taper la piste en même temps ». L'installation d'un ski-lift relevait à l'époque d'un rêve un peu insensé. Moyennant ingéniosité et engagement, l'électricité est amenée sur site, puis le courant est renforcé. Un arrache-mitaine long de 300 mètres est ensuite installé sur les flancs du pâturage. Solidement ancré à l'orée de la forêt, le ski-lift voit défiler ses premiers skieurs. Postée au départ de celui-ci, une caravane fait office de guichet/cantine. On est en 1972. Le fond de la caravane ayant entre-temps pourri, on la remplace l'hiver suivant par une cabane avec espace cuisine.



Histoire de chenillettes

Tout piste de ski digne de ce nom nécessite une préparation soignée. Equipé d'un rouleau manuel offert par les remontes-pentes de Corbettaz, Jean-Paul assure à la force de ses bras les premiers dommages de pistes. Il dégote ensuite une vieille chenillette « munie d'un système DAF vario » chez son ami Alexis Tâche de Rathvel que Jean-Paul, garagiste de métier, répare puis entretient. Après avoir tenu bon an mal an près de vingt ans, cette chenillette d'un autre temps doit être remplacée. En 1991, Jean-Paul a vent d'une faillite d'entreprise en Valais propriétaire d'un ratrac. Datant de 1968, la chenillette vient d'être remise à neuf. La réparation a coûté près de 12'000 francs, mais Jean-Paul l'obtient pour 9'000 francs à condition de venir chercher l'engin sur les hauts de Saint-Martin dans le Val d'Hérens. Avec un chauffeur de l'entreprise Vauthey, ils s'y rendent, démontent la chenillette et la mettent sur la remorque. A l'évocation de cette expédition, la voix de Jean-Paul trahit un trémolo : « A Suen, il fallait passer entre les chalets, c'était juste juste ». Ramenée sur les flancs du Mont-Cheseaux, la chenillette est inaugurée en janvier 1994. La fête est couverte par le journal de la Gruyère qui évoque sa marraine, la petite Anouk Dewarrat de Bossonnens, « un peu jeune pour le baptême au champagne, mission dont s'est acquittée sa maman ».



Jean-Paul Perroud avec Christiane et Pierre-Joseph Dewarrat dit Nono et leur fille Anouck, marraine de la chenillette (1994)

Armé de diplomatie et de persévérance, Jean-Paul parle avec les propriétaires et trouve des solutions garantissant la pérennité du ski-lift. Autre défi, l'agrandissement de la cabane en 1985. Désormais équipée pour accueillir 25 places, la cabane devient alors, aux dires de son épouse Christiane, le second domicile de Jean-Paul. Dernière étape: l'aménagement d'un espace semi-excavé en 1994 « pour mettre la chenillette à l'abri ».

Défis techniques et agrandissement de la cabane

Autre défi technique : le montage de l'éclairage de la piste. Au départ installé via perches et câbles aériens, le dispositif d'éclairage ne résiste pas longtemps aux chutes d'arbres.

Plutôt que d'envisager un abattage systématique aux alentours du ski-lift, les membres du Ski-club optent pour le remplacement des perches par des poteaux « obtenus gratuitement d'un ami ». Plus tard en 1996, les fils électriques sont enterrés dans des tubes à une profondeur de 60 centimètres.

Depuis les tout débuts, une résurgence d'eau sur les hauts du parcours se révèle un casse-tête pour l'équipe de passionnés volontaires. L'eau suinte en permanence, ce qui nécessite une intervention rapide et conséquente. « On a dû drainer, canaliser et amener l'eau 200 mètres du bas au niveau du départ ».

Souvenirs de compétitions des enfants

Mais de cette épopée de vie, ce sont d'abord les souvenirs des enfants qui reviennent : « tout cela, c'était d'abord pour les enfants » relève, ému, Jean-Paul.



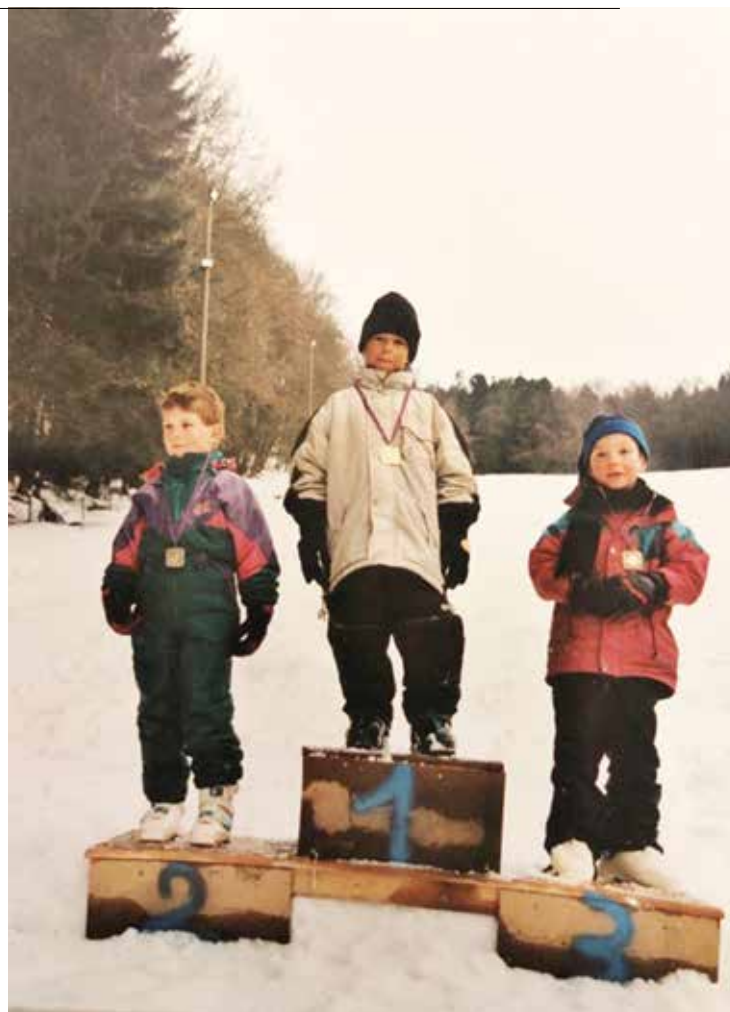


Photos : Charly Gabriel

Dans les années septante à nonante, les écoles de Basse-Veveyse s'y rendent. Des centaines de jeunes de l'endroit devenus adultes y chaussent les skis pour la première fois. Les jeunes s'y retrouvent et y découvrent avec joie la magie du ski. Fondée en 1974, l'OJ du Ski-club Mont-Cheseaux y trouve sa base. Les compétitions de ski pour enfants avec remise de médailles et cérémonies officielles font la joie de toute une région. Les parents des enfants inscrits à la compétition se souviennent des fartages matinaux et des conseils prodigués pour performer au mieux le jour J.

Le temps des slaloms parallèles en nocturne

Puis viennent les souvenirs des slaloms parallèles en nocturne. En contact avec la Fédération romande de ski, Jean-Paul organise le premier championnat populaire en nocturne en 1980. Sur la piste éclairée du Mont-Cheseaux, ces compétitions réunissent chaque année jusqu'à 140 concurrents. Plusieurs jours avant les courses, la piste est roulée, arrosée, bichonnée puis finalement salée. Chaque compétiteur réalise jusqu'à 10 parcours par soir, pour le bonheur d'un public nombreux et... d'une buvette aux heures d'ouverture prolongées jusqu'au petit matin. « Vers 3h, 4h du matin, on descendait encore la piste, c'était magique ! » se rappelle Jean-Paul soudainement projeté trente ans en arrière au milieu de ces nuits enchanteresses.



VEVEYSE Ski-lift de Granges

CHAMPIONNAT ROMAND POPULAIRE 1994

Samedi 5 février 1994 dès 19 h 00

SLALOM PARALLÈLE EN NOCTURNE



Inscription sur place de 17 h 00 à 18 h 30
frs 10.- ski-lift compris / enfants frs 5.-

Renseignements: tel 021 180

✧ Buvette ✧ Saucisses ✧ Côtelettes ✧ etc. ✧

Organisation: Ski-club Mont-Cheseaux, Granges

**BANQUE DE L'ÉTAT
DE FRIBOURG**



Le Ski-Club Mont-Cheseaux toujours bien vivant à travers son organisation de jeunesse « OJ »

Créé fin 1944 à Bossonnens en présence de seize copains, le Ski-Club a rapidement pris le nom du Mont-Cheseaux, en l'honneur de la première piste de ski utilisée par l'équipe des fondateurs parmi lesquels Bernard Savoy, Alfred Monnard, Louis Perroud et Paul Wiget. En 1974, soit une année après l'installation du ski-lift, l'Ecole de ski OJ & Jeunesse et Sport est créée. « Cela a permis au départ de séparer les activités (bénéficiaires) du ski-lift des activités (dépendantes) de l'OJ », précise Jean-Paul. L'OJ a rapidement développé ses activités et attiré de nombreux amateurs de glisse. Au départ, l'OJ organisait des sorties d'une journée aux Paccots ou à Rathvel et de deux jours dans les Préalpes (Charmey, Château-d'Oex), voire dans les Alpes vaudoises (Villars). C'était l'époque des Raymond Monnard, Marcel Delmonico, Claude Tornare et autres Michel Chevalley. Souvenir des gloires du ski local et des skieurs chevronnés qui ont appris à skier sur les flancs du Mont-Cheseaux. 45 ans après sa fondation, l'OJ est toujours bien active et continue à organiser des concours pour les jeunes.



Le ski-lift n'est plus, mais son souvenir se perpétue à travers l'OJ et son esprit convivial et ouvert.

Merci à Jean-Paul et à tous ceux qui se sont joints à lui dans cette aventure pour tous ces beaux moments et l'inspiration donnée à tant d'anciens enfants de la région !

Article: Greg Demaurex / Photos : Charly Gabriel et Jane Demaurex

La majorité de nos annonceurs s'engage pour les quatre éditions de l'année. Comme le futur de la SDG et donc de ce journal n'est pas garanti, nous avons choisi de ne pas mettre de publicités.

Sorties raquettes

Entendre le crissement de la neige sous ses pas. Se laisser guider par la lumière de la lune. Savourer une bonne raquette après une saine excursion... 37 personnes, dont des visiteurs grecs et canadien, ont pu découvrir notre belle région lors de 3 sorties raquettes au clair de lune, organisées chaque année par le ski-club et la SDG.



Le printemps est bientôt là pourquoi ne pas débiter avec un plan potager ?

Le retour des beaux jours rime avec la reprise de travaux dans le jardin. Pour beaucoup de gens, surtout les propriétaires, c'est le moment du grand nettoyage autour de la maison. La plupart du temps, ces travaux se limitent au taillage des arbustes et des arbres fruitiers, la mise en état du gazon, le premier entretien des massifs de plantes vivaces et fleurs... Pour ceux qui ont un potager traditionnel, les carreaux attendent d'être retournés et labourés avant les premiers semis et plantation. Mais cette fois, pourquoi ne pas jardiner différemment et commencer un petit coin potager qui nécessitera un minimum de travail d'année en année ? De nos jours, de plus en plus de personnes désirent cultiver leurs fruits et légumes mais sont souvent dissuadées par l'idée que jardiner s'accompagne visiblement d'un intense labeur. Pas forcément ! Jardiner avec plaisir sans trop se fatiguer, c'est possible !

Le jardinage au naturel et bio

Certes, le jardinage requiert un minimum de connaissances techniques et de savoir-faire mais c'est surtout en jardinant qu'on apprend le mieux sur le sujet. Avec le temps et avec un peu de patience, on peut créer un jardin potager généreux, haut en couleur, plutôt rempli de vie et qui devient un véritable espace de biodiversité. Les pratiques de culture au potager sont souvent modelées par le milieu agricole. Jardiner et cultiver des légumes au naturel et bio s'inspire davantage des pratiques de nos anciens (avant l'arrivée de l'agriculture productiviste et industrielle lourde dépendante de l'industrie pétrochimique et souvent en monoculture).

Un jardinier au naturel et bio considère l'ensemble de son jardin comme un lieu vivant et il respecte toutes les vies qu'il contient (un véritable écosystème) !

Dans cette pratique de jardinage, la biodiversité et l'association des plantes sont préconisées. Le jardinier nourrit avant tout son sol au lieu de le labourer et de le retourner sans cesse. Avec le temps, c'est ce sol riche, fertile et vivant qui, au retour alimente et fournit aux plantes tout ce dont elles ont besoin pour les rendre saines, vigoureuses et productives. En observant bien et en travaillant avec la nature, il développe et acquiert avec le temps une bonne dose de BON SENS, ce qui lui permet de jardiner avec plus de plaisir et moins de fatigue inutile. La chasse et les luttes incessantes contre les parasites sont remplacées par des moments d'observations et de réflexions pour trouver la réponse à ce « déséquilibre. » Même les travaux fatiguant de désherbage diminuent car, avec le temps, le Jardinier se rend compte que la plupart des « mauvaises herbes » sont en réalité des plantes sauvages comestibles et que celles-ci peuvent agrémenter délicieusement ses salades et ses plats.



Un potager surélevé en bois pour commencer

Dans notre jardin familial, je cultive diverses variétés de fruits, légumes, herbes aromatiques et fleurs comestibles (parmi les plantes sauvages comestibles qui se sont installées petites à petites dans notre jardin) sur un sol qui n'est jamais retourné, ni labouré profondément. J'avoue que depuis que nous avons installés les carreaux en bois, je suis séduite par l'efficacité, l'aisance du travail, les bonnes récoltes et le côté très esthétique de ces derniers.

Les principes de base

Les potagers surélevés se déclinent en plusieurs types et formes selon l'envie des jardiniers et c'est justement pour cette raison qu'ils rencontrent de succès. Le fait qu'ils soient modulables en hauteur facilite le travail de ceux qui ont un problème de dos. Plus besoin de retourner son sol... au revoir motoculteur !



Le temps consacré au désherbage est aussi réduit car la plupart du temps, ces carrés sont occupés. Une bonne planification de semis et plantations (bien échelonnés) permet d'avoir une récolte continue garantissant la bonne quantité de petits fruits et légumes pour les besoins du jardinier.

Les informations ci-dessous peuvent aider les jardiniers dans leurs réflexions :

Les avantages du potager en bois surélevé

- La liberté du choix ! Très modulable, il s'adapte facilement aux différents styles de jardins et aux goûts du jardinier
- On peut l'installer sur un espace restreint (balcon, terrasse, petit jardin, etc.)
- En remplacement d'un potager classique, il permet de s'affranchir des travaux lourds (labourage et retournement du sol, désherbages allégés, etc.)
- Il favorise la biodiversité par le simple fait que le sol n'est plus labouré
- Il nécessite moins de temps pour l'entretien
- Bien planifié au niveau semis et plantation, il garantit une récolte variée et de longue durée
- Esthétique et bien aménagé avec un mélange de fleurs et de légumes et, il s'intègre bien à un jardin existant
- Il est et reste propre !



Les inconvénients

- Le coût d'investissement de départ est plutôt onéreux si on choisit une solution durable (achat de matériel : planches en bois, terreau de qualité (un bon mélange de terre végétale, du compost, etc.) ; sinon on peut utiliser du matériel de récupération
- Selon la taille des carrés, il nécessite un apport important de terreau de qualité
- Selon la hauteur choisie, les carrés requièrent plus d'arrosage pour maintenir l'humidité du sol (plus le potager est haut, plus il dessèche vite). Une solution est d'intégrer un système d'arrosage goutte à goutte.

Pour vous inspirer : voici notre dernier installation de l'année dernière et son évolution en quelques mois.





Concerts annuels du Chœur d'hommes L'Avenir de Granges (Veveyse)

Direction: Pascal Gendre



Samedi 6 avril 2019 à 20h

Avec en seconde partie

Le Chœur-mixte de Villarlod

Direction: Pascal Gendre

et

Dimanche 7 avril 2019 à 17h

Chapelle de Granges (Veveyse)

Entrée libre - collecte

A l'issue de ces deux concerts, nous vous invitons à partager un moment convivial avec nous: bar, raclette, tombola, etc.

Détails sur <http://www.avenir-granges.org>